

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DIX-HUITIEME SESSION

DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

ACCRA, 28 - 29 JUILLET 1995

COMMUNIQUE FINAL



La Dix-huitième session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue les 28 et 29 juillet 1995 à Accra sous la présidence de son Excellence le Capitaine d'Aviation Jerry John RAWLINGS, Président de la République du Ghana.

2. Etaient présents les Chefs d'Etat et de Gouvernement ou leurs représentants dûment accrédités ci-après :

- Son Excellence Nicéphore Dieudonné SOGLO, Président de la République du BENIN,
- Son Excellence Henri Konan BEDIE, Président de la République de CÔTE D'IVOIRE,
- Son Excellence le Capitaine d'Aviation Jerry John RAWLINGS, Président de la République du GHANA,
- Son Excellence Lansana CONTE, Président de la République de GUINEE,
- Son Excellence David KPOMAKOR, Président du Gouvernement National de Transition du LIBERIA,
- Son Excellence Mahamane OUSMANE, Président de la République du NIGER,
- M. Carlos Alberto Wahanon De Carvalho VEIGA, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République du CAP VERT,
- M. Manuel Saturnino COSTA, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République de GUINEE BISSAU

M. Herman YAMOGO, Ministre d'Etat,
Ministre de l'Intégration et de la Solidarité
Africaines représentant le Président du BURKINA FASO

Captaine Edward David SIMONATRY,
Vice-Président du Conseil de Gouvernement Provisoire
des Forces Armées et Ministre de la Défense de la
République de Gambie, représentant le Président de la
République de GAMBIE

M. TRAORE Diomouba, Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères, des Nations de
l'extérieur et de l'Intégration Africaine, représen-
tant le Président de la République du MALI

M. Ahmed Ouis MIM, Ministre, Secrétaire Général,
Cabinet du Président représentant le Président de la
République Islamique de MAURITANIE

Le Général de Corps d'Armée Ouedjo GUYA
Chef d'Etat Major,
Cabinet du Président,
Représentant le Chef d'Etat de la République Fédérale
du NIGERIA

M. Moustapha NIASSÉ,
Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de
l'Extérieur, représentant le Président de la
République du SENEGAL

Dr. Aïmeine FOMAH,
Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Etrangères et de
la Coopération Internationale, représentant le
Président de la République de SIERRA LEONE

- M. ELOM K. DADZIE,
Ministre de l'Economie et des Finances,
représentant le Président de la République TOGOLAISE

- 3. Ont pris part à la Session en qualité d'observateurs:
 - Le Secrétaire Exécutif de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO);
 - Le Président de la Fédération des Chambres de Commerce de l'Afrique de l'Ouest;
 - Le Secrétaire Général de l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO)
 - Le Directeur Exécutif de la Communauté Ouest Africaine de la Santé (WAHC);
 - Le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique Africaine (CEA);
 - Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Libéria;
 - Le Gouverneur de la BCEAO et Président du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales de l'Afrique de l'Ouest;
 - Le Représentant de la Banque Africaine de Développement (BAD);
 - Le Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
 - Le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI);



- Le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO);
- Le Représentant du Fonds des Nations Unies pour les Femmes au Développement (FNUFD);
- Le Représentant de l'Agence Panafricaine de Presse (PANA);
- Le Représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR);
- Le Représentant de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED);
- Le Représentant de l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO);
- Le Représentant de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD);
- Le Représentant de ECOBANK Transnational Incorporated; et un grand nombre d'Ambassadeurs accrédités au Ghana.

VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNAUTE

4. Le Dix-huitième Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a coïncidé avec le vingtième anniversaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. La Conférence a rendu un vibrant hommage aux pères fondateurs de la Communauté pour leur vision et leur ferme attachement à l'intégration africaine. La Conférence a rappelé que la CEDEAO a



permis dans une très large mesure de transcender les trois barrières linguistiques héritées de la colonisation. Aussi, au cours de ces vingt dernières années, les Etats Membres ont mis tout en oeuvre pour faire triompher cet esprit de solidarité régionale et renforcer le processus d'intégration. A cet égard, la Conférence a particulièrement fait référence à l'adoption non seulement de programmes d'intégration dans des secteurs socio-économique clés tels la libre circulation des personnes, la libéralisation des échanges, l'intégration monétaire, le développement des infrastructures régionales et l'harmonisation de la base de la production de l'économie régionales mais également dans le domaine de la paix et de la sécurité régionales.

5. Tout en reconnaissant le faible impact de la CEDEAO sur les économies des Etats membres, la Conférence a encouragé la réflexion sur l'identification des facteurs de blocage de la coopération et à l'intégration régionales. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont passé en revue les multiples effets de la crise économique sur l'intégration de la sous-région. Ils ont mis tout particulièrement l'accent sur les problèmes chroniques de la mise en oeuvre des actes et Décisions, des arriérés de contributions aux Institutions de la Communauté et de la multitude d'Organisations inter-Gouvernementales (OIG) en Afrique de l'Ouest. La Conférence a toutefois noté que les mesures appropriées ont déjà été prises pour trouver des solutions à la plupart de ces problèmes. A cet égard, les Etats Membres concernés ont été invités à accélérer la ratification du Traité révisé pour permettre l'application de ses nouvelles dispositions à l'effet de renforcer le processus d'intégration.

6. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur foi en l'intégration régionale d'autant plus qu'il est clairement apparu ces dernières années que prises isolément, les économies nationales ont peu de chance de se développer. Par ailleurs, l'engouement des pays développés et ceux en développement à l'égard de la coopération et de l'intégration régionales a amené la



Conférence à recommander une approche régionale au développement économique. En conséquence, la Conférence a exhorté tous les gouvernements et leurs organismes publics, la Communauté des hommes d'affaires de l'Afrique de l'Ouest et toutes les couches de la population à jouer leurs rôles respectifs dans le processus d'intégration afin que l'Afrique de l'Ouest puisse relever les défis du 21ème Siècle.

7. En commémoration du vingtième anniversaire de la Communauté et pour immortaliser l'idéal communautaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont invité chaque Etat Membre à baptiser une des rues principales de sa capitale, "Rue de la CEDEAO"

REVUE DE L'ECONOMIE OUEST AFRICAINE

8. En passant en revue les résultats économiques de l'Afrique de l'Ouest, les Chefs d'Etat ont noté que le taux de croissance du PIB de la région, estimé à 1,8% en 1994 a fléchi par rapport à celui de l'année précédente. La Conférence s'est déclarée particulièrement préoccupée par la baisse du taux de croissance d'autant plus que les Etats Membres ont les moyens de transcender cette faible performance. La Conférence a rappelé qu'avec un taux de croissance démographique d'environ 3%, les pays de l'Afrique de l'Ouest devraient tout mettre en oeuvre pour accroître leur potentiel de croissance économique et mettre ainsi un terme à la dégradation du niveau de vie des populations.

9. La Conférence a axé ses discussions sur les stratégies devant permettre de surmonter les difficultés socio-économiques auxquels sont confrontés les Etats Membres. Elle a également passé en revue les mesures prises aux niveaux national, régional et international pour renforcer le développement de l'économie Ouest Africaine. La Conférence a noté que ces douze derniers mois, de nouvelles initiatives ont été prises pour améliorer les politiques nationales de gestion économique. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur satisfaction sur les efforts



concertés que les Etats Membres continuent à déployer en vue de la coordination et de l'harmonisation des politiques économiques nationales. La Conférence a exprimé l'espoir que cette initiative régionale facilitera le processus d'intégration et la poursuite des efforts de développement économique permettant ainsi de jeter les bases de la création d'une économie régionale intégrée.

PROGRAMME MINIMUM D' ACTIONS

10. Reconnaissant la nécessité de concentrer l'attention et les énergies de la Communauté et des Etats Membres sur certains domaines prioritaires d'intégration, la Conférence a fait part de sa détermination à poursuivre l'exécution d'une série de programmes minimum d'actions annuels. La Conférence a rappelé que ce programme a été initié pour encourager les Etats Membres à relever le niveau de mise en oeuvre de certains programmes communautaires clés. En conséquence, la Conférence a invité tous les Etats Membres à veiller à l'application des mesures prévues dans le PMA actuel qui est exclusivement consacré à la promotion de la libre circulation des personnes et à l'accroissement de l'impact de l'intégration régionale sur la vie du citoyen ordinaire de la Communauté.

REDUCTION DU FARDEAU DE LA DETTE DES ETATS MEMBRES

11. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, ont exprimé leur préoccupation face à l'accroissement constant du stock de la dette des Etats Membres malgré les efforts déployés pour honorer le service de la dette ainsi que les mesures d'allégement prises au niveau international en faveur des pays en développement. Ils ont affirmé qu'un allégement plus substantiel du stock de la dette était nécessaire en dépit de la nouvelle facilité de Naples introduite cette année dans le cadre de la restructuration des créances.



12. Compte tenu du niveau élevé de la dette multilatérale, la Conférence a lancé un appel pour la mise en place de nouvelles facilités pour le traitement de cette catégorie de créances. Elle a par ailleurs exhorté les Etats Membres à poursuivre des politiques de saine gestion économique afin de créer un environnement propice pour attirer les capitaux nationaux et étrangers.

PROGRAMME D'INTEGRATION MONETAIRE

13. La Conférence a salué les progrès accomplis dans le cadre des différents programmes d'ajustement structurel et notamment dans le domaine de la libéralisation du secteur monétaire. Cette situation a permis l'émergence de taux de change réalistes et, dans certains cas, créé des conditions proches de la libre convertibilité. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont en outre félicités des progrès enregistrés dans le cadre des discussions du forum consultatif de la CEDEAO concernant l'harmonisation des politiques macro-économiques et financières des Etats Membres. Ils ont souligné que la poursuite de la coordination régionale des politiques permettrait à tous les Etats Membres d'avancer dans la même direction et faciliterait la réalisation de la zone monétaire unique. A cet égard, la Conférence a invité les Etats membres à faire diligence pour créer un cadre régional approprié pour l'harmonisation et la surveillance multilatérale des politiques économiques et financières.

14. En passant en revue la mise en oeuvre des activités spécifiques du programme d'intégration monétaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont entériné la décision du Conseil invitant les Banques débitrices à s'acquitter de tous leurs arriérés auprès de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest avant Mai 1996. La Conférence a invité le Comité des Gouverneurs des Banques Centrales de la CEDEAO à faire des propositions concrètes sur les modalités de la création au sein de la Chambre de Compensation d'un mécanisme de crédit et de garantie et de l'introduction de chèques



de voyage ouest africains pour renforcer les dispositions relatives aux paiements régionaux. Elle a exhorté les Etats Membres à poursuivre des politiques monétaires réalistes et à supprimer dans les meilleurs délais les barrières non tarifaires, surtout celles d'ordre monétaire.

SITUATION FINANCIERE DES INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTE

15. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont déploré la situation financière critique de la Communauté. Ils ont noté que la lenteur du processus d'intégration était en partie due à l'insuffisance des ressources mises à la disposition des institutions pour leur bon fonctionnement. Ils ont à cet égard rappelé que l'efficacité de la Communauté dépend notamment du paiement régulier des contributions des Etats Membres. La Conférence a, en conséquence, lancé un appel pressant à tous les Etats Membres concernés afin qu'ils respectent les termes de l'échéancier de paiement des arriérés de contribution pour ne pas tomber sous le coup des sanctions prévues à cet effet.

FONDS MONDIAL POUR L'ENVIRONNEMENT

16. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont une fois encore exprimé la nécessité d'avoir une position concertée sur les questions de développement. A cet effet, ils ont préconisé la rotation de la représentation des Etats Membres de la CEDEAO au Conseil d'Administration du Fonds Mondial pour l'environnement.

ENTREE EN VIGUEUR DU TRAITE REVISE

17. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté avec satisfaction l'entrée en vigueur du Traité révisé après sa ratification par le nombre requis d'Etat Membres. La Conférence a chargé le Secrétaire Exécutif de prendre les mesures nécessaires à l'application des nouvelles dispositions comme la participation du secteur privé au renforcement du processus d'intégration.



PAIX ET SECURITE REGIONALES

18. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur déception face au non-respect des dispositions de l'Accord de Cotonou qui avait suscité beaucoup d'espoir. La Conférence a loué la persévérance de son Président pour parvenir à un accord acceptable aux parties du conflit libérien. Elle a en particulier noté que les Accords d'Accra et d'Akosombo se situaient dans le cadre de l'Accord de Cotonou et auraient dû faciliter la mise en oeuvre du Plan de Paix de la CEDEAO au Libéria.

19. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont observé que les progrès accomplis en ce qui concerne les questions importantes de désarmement, de cantonnement, de démobilisation et de réhabilitation ont été faibles en raison du manque de coopération entre les factions. Ils ont déploré que plutôt que de s'atténuer, le conflit armé s'est aggravé en raison de l'émergence de nouvelles factions et des dissensions au sein des anciennes. La Conférence a noté que la poursuite des combats a aggravé le problème des réfugiés et des personnes déplacées.

20. La Conférence a loué les sacrifices consentis par les Etats Membres qui continuent d'accorder avec abnégation leur soutien à l'ECOMOG dans sa mission de maintien de la paix. Elle a fait mention spéciale des zones de sécurité que les forces de l'ECOMOG ont pu créer dans cinq des treize comtés du Libéria et exhorté le Commandant en chef de l'ECOMOG et ses troupes à persévérer dans leur mission humanitaire. La Conférence a noté avec regret le retrait des troupes de la Tanzanie et de l'Ouganda en raison du manque de soutien de la part de la Communauté Internationale. A cet égard, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont une fois de plus, lancé un appel pressant afin que l'initiative de paix de la CEDEAO au Libéria bénéficie d'un plus grand soutien. Un appel spécial a été lancé aux Nations Unies pour qu'elles ne retirent pas leur mission d'observation au Libéria (UNOMIL) étant donné que celle-ci a joué un rôle important dans le processus de paix au Libéria.



21. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont déploré les dissensions au sein des factions belligérantes qui ont compromis le fonctionnement du Gouvernement National de Transition du Libéria (LNTG) et retardé le processus de paix. Ils ont également constaté que l'impasse actuelle est liée à la formation d'un nouveau gouvernement intérimaire. La Conférence a exhorté les dirigeants Libériens à transcender leur intérêts personnels et à faire preuve des qualités d'Homme d'état permettant de parvenir à un compromis pratique d'autant plus que les questions litigieuses ne semblent pas primordiales. En effet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont porté à l'attention des dirigeants Libériens que la Communauté internationale est en train de perdre patience et que leur intransigeance persistante mine les fondements mêmes de la nation.

22. La Conférence a chargé son Président de poursuivre la médiation concernant la crise libérienne. Elle a également invité les Etats Membres à considérer les guerres civiles au Libéria et en Sierra Léone comme étant des problèmes liés à la paix et à la sécurité régionales et à faciliter la recherche par la CEDEAO d'une solution durable à ces crises.

23. S'agissant du navire marchand MV Sea Rose arraisonné par l'ECOMOG, la Conférence a demandé au Secrétaire Exécutif d'examiner les questions y relatives et de définir les voies et moyens d'en disposer. En attendant il a été décidé que le navire devra être confié à la garde de l'ECOMOG.

ELECTION DU PRESIDENT

24. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont à l'unanimité élu la République du Ghana comme président de la Communauté pour la période 1995-1996.

Date	Description	Debit	Credit
1870			
1871			
1872			
1873			
1874			
1875			
1876			
1877			
1878			
1879			
1880			
1881			
1882			
1883			
1884			
1885			
1886			
1887			
1888			
1889			
1890			
1891			
1892			
1893			
1894			
1895			
1896			
1897			
1898			
1899			
1900			

DATE ET LIEU DU PROCHAIN SOMMET

25. A l'invitation du président de la République du Ghana, la Conférence a décidé d'organiser sa dix-neuvième session à Accra à une date qui sera communiquée ultérieurement.

MOTION DE REMERCIEMENTS

26. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rendu un vibrant hommage à son Excellence le Capitaine d'Aviation Jerry John RAWLINGS, président de la République du Ghana pour la diligence et le dévouement avec lesquels il a dirigé les affaires de la Communauté au cours des douze mois écoulés. La Conférence a notamment félicité son président pour ses efforts inlassables dans la recherche d'une Paix durable au Libéria. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont en outre exprimé leurs remerciements au Président RAWLINGS, à son gouvernement et au peuple Ghanéens pour l'accueil fraternel réservé à toutes les délégations ainsi que pour les excellents moyens matériels et humain mis à leurs disposition pour assurer le succès des réunions statutaires de 1995.

FAIT A ACCRA, LE 29 JUILLET 1995



100

100